

## **COMPTE-RENDU COMITE SYNDICAL TOURAINE PROPRE**

**VENDREDI 11 JUIN 2021, à 17H00**  
**A LA SALLE JEAN GERMAIN – HOTEL METROPOLITAIN**  
**60 AVENUE MARCEL DASSAULT - TOURS**

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. COHEN, Président  
M. VANNIER, 3<sup>e</sup> Vice-Président\*  
Mme SUARD, 4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
Mmes MOUSSET\*, PLOQUIN, TILLIER (suppléante de Mme GINER), VIALLES  
MM. BABARY, GERARD, LALOT et MASSARD\*

*\* Présent en visioconférence*

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme AUDIN, pouvoir à Mme SUARD  
M. TRYSTRAM, pouvoir à M. BABARY  
M. AUGIS  
Mme GAULTIER  
Mme GINER  
Mme LEMARIE  
Mme WANNERROY, pouvoir à M. COHEN  
M. EHLINGER  
M. LOUAULT  
M. MARAIS  
M. MORETTE  
M. SEBAOUN, pouvoir à M. GERARD  
M. BREGEGERE, Trésor public

### **ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE**

Touraine Propre : Mme AROCHE, M. NAVARD et CUVIER

---

Mme Ploquin est désignée secrétaire de séance.

L'adoption du compte-rendu du Comité syndical du 30 mars 2021 est reportée au prochain Comité syndical en raison du quorum non atteint.

## **REDUCTION A LA SOURCE**

### **❖ POINT 1 – DOSSIER COMPOSTAGE COLLECTIF**

Touraine Propre souhaite s'engager à court terme dans l'expérimentation du compostage collectif. Il s'agit d'initier une dynamique vertueuse pour l'ensemble du territoire tout en répondant aux obligations réglementaires de tri à la source des biodéchets qui entreront en vigueur d'ici la fin 2023. Comme vu lors du précédent Comité syndical, l'achat de composteurs collectifs s'avère être la solution la plus intéressante, tant d'un point de vue financier que fonctionnel. Chacun des 60 sites prévus aura la capacité de traiter annuellement 1.25 tonne de biodéchets alimentaires et 1 tonne de biodéchets issus de l'entretien des jardins communaux. 135 tonnes de compost devraient être produites chaque année. Un accompagnement d'un an est proposé à raison de 4 visites par site.

Le 30 mars 2021, le Comité syndical a décidé à l'unanimité de voter cette expérimentation et de solliciter au taux le plus élevé possible, soit 55%, une demande de financement auprès de l'ADEME. Le dossier a été finalisé et envoyé à l'Agence de la transition écologique le 1<sup>er</sup> juin 2021. Il porte sur l'installation de 60 sites de compostage maillés sur l'ensemble du territoire du Syndicat, dans des zones à forte densité de population, là où le compostage individuel est impossible. Le budget prévisionnel, incluant l'équipement et l'accompagnement, est de 48 830€. En cas d'absence de financement de la part de l'ADEME, Touraine Propre disposera des capacités financières pour l'implantation de 30 sites de compostage collectif.

Au terme de cette expérimentation, les collectivités auront le choix entre la formation de maîtres composteurs ou la poursuite de l'accompagnement qui aura été retenu à l'issue de la mise en concurrence. Rappelons que la rédaction d'un guide du compostage mutualisé est également prévue dans le cadre de ce projet.

M. Babary se demande si les lieux d'implantation des futurs composteurs sont déjà choisis.

M. le Président annonce que ce travail sera réalisé en concertation avec les Communautés de Communes.

M. Navard précise qu'il sera essentiel de tenir compte des sites de compostage existants, y compris dans le quota de composteurs partagés attribués à chaque collectivité.

M. Babary pense que cette expérimentation trouvera davantage sa place dans les secteurs denses.

M. Navard confirme qu'il s'agit de la stratégie retenue pour ce projet. Il ajoute que les zones densément peuplées ne se limitent pas aux grandes agglomérations. Il cite l'exemple de centres-bourgs particulièrement denses qui présentent des caractéristiques proches des cœurs de villes plus importantes.

Mme Aroche ajoute qu'il ne semble pas il y avoir de problèmes avec les Architectes des Bâtiments de France qui semblent accueillir favorablement ces équipements. Elle cite l'exemple du centre-ville classé de Chinon qui possède déjà un composteur.

## ❖ POINT 2 – PREMIER BILAN DE STAGE : GUIDE « QUI FAIT QUOI ? »

M. Cuvier, étudiant en bachelor « gestion de projets environnementaux » à l'EME Unilasalle, de Rennes est en stage au sein de Touraine Propre du 22 mars 2021 au 11 juillet 2021. En complément du dossier de compostage collectif, il travaille actuellement sur la mise à jour du guide « Qui fait Quoi ? » dont la dernière actualisation date de 2010. Il a pour objectif de recenser les acteurs de la collecte et du traitement sur le territoire du Syndicat. Un changement de terminologie est envisagé.

La mise à jour des coordonnées des acteurs étant bientôt terminée, les semaines à venir vont être consacrées à la réalisation graphique des nouvelles cartographies. Pour cela, Touraine Propre fait appel à une graphiste *freelance* installée à Saint-Senoche, Marine Aucher. Elle avait effectué un stage il y a environ 4 ans, à Touraine Propre et il avait été très concluant.

M. Babary demande si le SMICTOM du Chinonais sera présent dans ce document.

Mme Aroche et M. Navard font part de leur volonté d'intégrer le SMICTOM du Chinonais dans le futur guide « Qui fait quoi ? ». Ils ajoutent que des échanges sont en cours avec ce syndicat.

M. Massard les rejoint sur ce point.

## ❖ POINT 3 – ECOCARTE 37 (SEPANT)

Touraine Propre réalise pour le compte de la SEPANT la mise à jour de l'Ecocarte 37 qui recense les acteurs du réemploi en Touraine. Cela se traduit notamment par la mise à disposition de Mathis NAVARD, responsable technique-doctorant, pour la modification et l'ajout de nouvelles entrées. Notons que l'ensemble de la structure du site internet doit être revue en raison de la présence de modules obsolètes. Le Syndicat a rencontré de très importantes difficultés à obtenir les codes de connexion, 10 mois furent nécessaires, mais ce point est désormais résolu.

De plus, il est prévu d'établir un lien entre le futur guide papier « Qui fait Quoi ? » et cette plateforme interactive qui, par définition, pourra être maintenue à jour beaucoup plus aisément. Des interrogations subsistent encore quant à la visibilité de Touraine Propre dans ce projet et la manière dont la nouvelle Ecocarte 37 sera valorisée dans les communications du Syndicat et de la SEPANT.

M. Le Président pense que la présence du logo de Touraine Propre et la mention du partenariat sur le site de l'Ecocarte 37 seraient un minimum.

M. Gérard est en accord avec cela.

Mme Vialles pense qu'il serait pertinent de formuler la phrase suivante : « à l'initiative de la SEPANT et réalisée par Touraine Propre »

Mme Aroche rappelle que ce projet faisait initialement partie de celui relatif à l'organisation de tables rondes autour du réemploi et qu'il sera nécessaire d'être vigilant quant à l'attribution des subventions.

## ❖ POINT 4 – BORNES LIVR'LIBRE

### Tournées de suivi

Comme évoquées lors des précédents Comités syndicaux, des tournées de suivi des bornes Livr'Libre sont actuellement organisées. Pour l'heure, 63 boîtes à livres (sur les 131 existantes) ont été inspectées. Seuls le nord et l'est du territoire n'ont pas encore été visités.

Il apparait qu'il existe des problèmes récurrents de suivi par les gestionnaires. Sur les 63 bornes visitées, 36 ne possédaient quasiment aucun livre avec un autocollant. Un rappel par courrier des engagements pris au moment de la signature de la convention est prévu pour les mairies concernées. Un manque d'entretien est également à signaler pour 34 bornes inspectées, mais il est encore nécessaire d'en vérifier les responsabilités. Elles peuvent incomber à la mairie (vitres taguées, visuels arrachés...) ou au fabricant, Signal Concept (étagères déformées, portes ne coulissant plus...).

Sur ce dernier point, notons qu'une baisse de la qualité globale des bornes produites par Signal Concept a été remarquée par les municipalités et le personnel de Touraine Propre au cours de ces dernières années. Des défauts de fabrication ont même été constatés sur les bornes 2021, dotées des nouveaux visuels et d'étagères renforcées. Une mise en demeure du fabricant est en cours.

Mme Ploquin constate que les portes de certaines bornes coulissent mal.

Mme Vialles se demande quelle est la réponse du fabricant face à ces défaillances à répétition.

Mme Aroche explique que Signal Concept est en charge de la maintenance courante.

M. Gérard pense qu'il est important d'assurer un suivi régulier afin de repérer les situations problématiques.

Mme Vialles demande s'il existe une possibilité de résilier le contrat liant le Syndicat à Signal Concept.

M. Le Président lui rappelle que seul un nombre minimum de bornes est fixé – 8 en l'occurrence - pour chaque marché.

Mme Aroche précise qu'il y a extrêmement peu d'entreprises concurrentes sur ce marché.

### **Rappel des critères d'attribution**

En raison de difficultés liées à certains dossiers de demande de bornes Livr'Libre, Mathis NAVARD rappelle les éléments suivants :

- L'attribution d'une borne Livr'Libre n'est pas automatique, elle doit faire l'objet d'un dossier attentivement monté - qui présente notamment le lieu d'implantation et le mode de suivi prévu - des éléments ensuite étudiés par la Commission qui se réserve le droit d'émettre un avis favorable ou défavorable ;
- Ces boîtes à livres ne sont en rien gratuites, elles sont financées par des fonds publics ;

- Le dispositif Livr'Libre possède un caractère culturel et sociable indéniable, mais il s'agit avant tout d'une initiative visant à réduire la production de déchets à la source ;
- Le lieu d'implantation doit satisfaire différents critères : densité de population, secteur achalandé/accessible et calme, autorisation de l'ABF (le cas échéant), absence de proximité avec une autre boîte à livre...
- Une attention toute particulière doit être accordée à la gestion de la borne afin de limiter les lectures indésirables : des vérifications doivent être réalisées régulièrement, la borne doit être nettoyée, des autocollants doivent être apposés sur les ouvrages déposés...

Mme Aroche insiste sur l'importance de choisir des implantations intéressantes qui assureront la réussite de la borne Livr'Libre.

M. Vannier pense qu'il est délicat de sélectionner les communes selon le critère tenant compte du nombre d'habitants.

M. Le Président ajoute qu'une sélection des dossiers doit toujours être effectuée.

Mme Vialles intervient en précisant qu'il faut également tenir compte du dynamisme de la commune.

#### ❖ POINT 5 – STANDS DE SENSIBILISATION

Mathis NAVARD présente les prochains stands de sensibilisation qui seront organisés au cours de l'été.

##### **Au Tours des possibles – 12 juin 2021**

Mis à mal par la pandémie de COVID, l'organisation de stand de sensibilisation reprend après plus d'un an et demi d'inactivité. Le premier se tiendra le samedi 12 juin de 11h à 19h, place Velpeau à Tours, à l'occasion de la 1<sup>re</sup> édition des rencontres éco-citoyennes « Au Tours des possibles ». Mathis NAVARD et Axel CUVIER se chargeront de l'animation.

Mathis NAVARD a d'ores et déjà participé à une réunion préparatoire avec les 35 associations impliquées. Elle s'est tenue sur place le 1<sup>er</sup> juin de 19h à 21h. Cet événement familial et gratuit a pour vocation de faire découvrir les initiatives éco-responsables et solidaires en Touraine : transition écologique, impact social et économie circulaire.

##### **4<sup>e</sup> Fête de l'Environnement – 4 juillet 2021**

La Communauté de Communes Gâtine Choisilles-Pays de Racan organise sa 4<sup>e</sup> Fête de l'Environnement le dimanche 4 juillet de 11h à 19h sur le site de l'espace naturel sensible des Rouchoux à Semblançay. Axel CUVIER sera présent sur place.

##### **Terres du Son « Midi – Minuit » – 10 au 12 juillet 2021**

Le festival Terres du Son devrait se tenir la fin de semaine du 10 au 12 juillet 2021 dans une version adaptée aux consignes sanitaires (concerts assis, éco-village réduit...) sur le site du château de Candé à Monts dans une version rebaptisée « Midi – Minuit » en raison de plages horaires restreintes. Bénéficiaire de l'Appel à projets 2021-1, Terres du Son doit encore

apporter des précisions au Syndicat quant à sa participation durant le festival. Le vélobroyeur sera présent, mais la charrette de collecte des déchets pourrait ne pas circuler ( cf subvention AAP 2021 ).

Le Syndicat a également sollicité les organisateurs afin de savoir si la tenue d'un stand de sensibilisation était possible. Il se pourrait que cette participation soit payante. Nous attendons encore des garanties sur ce point. La possibilité de proposer une table ronde centrée sur l'économie circulaire est également en discussion.

### **Evénements annulés et reportés**

Au cours de ces derniers mois, plusieurs stands de sensibilisation ont été annulés en raison du contexte sanitaire ou de l'absence de participants :

- **Dimanche 25 avril** : fête des Fleurs et des Abeilles à Fondettes (raisons sanitaires)
- **Lundi 17 mai** : intervention à l'EHPAD de Bléré (manque de participants)
- **Samedi 29 et dimanche 30 mai** : Fête des Roses à Chédigny (raisons sanitaires)
- **Lundi 31 mai** : intervention à l'EHPAD de Montlouis-sur-Loire (manque de participants)

D'autres ont été reportés :

- **Samedi 8 et dimanche 9 mai** : Coupe de France de BMW à Descartes – reporté le samedi 2 et dimanche 3 octobre (possibilité d'un second stand le 9 et 10 octobre)
- **Samedi 22 mai** : rencontre du développement durable du Lions Clubs à Tours – reporté le 12 juin à Blois

M. Le Président revient sur le festival Terres du Son et l'éventualité de payer pour tenir un stand sur le site de l'événement. Il n'est pas favorable à cette idée. Des fonds publics seraient difficilement engageables et risqueraient de créer un précédent qui n'est pas souhaitable. Cela n'a jamais été demandé au Syndicat jusqu'à présent.

MM. Babary et Vannier le rejoignent sur ce point.

Mme Aroche rappelle que ces stands sont une mission d'intérêt général.

## **LOCAUX**

### **❖ POINT 6 – TRAVAUX**

Jean-Marie VANNIER annonce que les travaux d'isolation et de rénovation des locaux sont terminés. La réception a eu lieu le vendredi 4 juin 2021 dans le respect du calendrier initialement fixé. Pour mémoire, ils avaient commencé le 26 avril dernier.

Durant cette période, le personnel de Touraine Propre a télétravaillé tout en continuant à faire régulièrement des points en présentiel dans des locaux prêtés par les mairies. Le réaménagement s'est déroulé le lundi 7 juin.

En raison de ruptures dans la filière bois, de la laine de verre a été utilisée comme isolant.

Mme Suard en profite pour remercier Touraine Propre pour le don à la mairie de Saint-Genouph de 2 armoires et 1 meuble de la part de Touraine Propre.

## INFORMATION DES ELUS

### ❖ POINT 7 - VISITES DE SITES

Depuis le dernier Comité syndical, 2 nouvelles visites de sites ont été proposées aux élus. Elles ont permis de découvrir et de mettre en lumière les initiatives de notre territoire :

- **Mercredi 19 mai** : centre Tri'Tout et ressourcerie communautaire « La Caverne de Tri'Tout » à Saint-Antoine-du-Rocher
- **Mardi 1<sup>er</sup> juin** : plateforme de revalorisation de matériaux COVALI à Truyes

Une visite des locaux d'Envie Touraine - spécialiste du reconditionnement d'appareils électroménagers - à Saint-Pierre-des-Corps sera organisée en septembre.

### ❖ POINT 8 - PROJETS DE TRAITEMENT DES OM

*Intervention de M. Le Président.*

#### ➤ **Centre de tri**

L'entreprise Paprec a été retenue pour le marché. Cette nouvelle infrastructure dimensionnée pour 900 000 habitants sera interdépartementale et répondra aux nouvelles attentes générées par l'extension des consignes de tri. Sa construction est estimée à 70 millions d'euros. Elle devrait démarrer d'ici la fin de l'année 2023 ou le début de 2024.

M. Babary insiste sur l'importance de solliciter des soutiens financiers.

M. Le Président lui affirme que cela est en cours.

#### ➤ **Unité de traitement des OMR**

Le dossier avance plus lentement, même si nous savons aujourd'hui qu'il est compatible avec le PRPGD. La Région et les services de l'Etat y sont favorables, mais il reste à trouver un espace foncier suffisant pour son édification. Les recherches s'étendent au-delà du territoire de Tours Métropole Val de Loire.

M. Le Président propose à l'assemblée de travailler sur ce dossier.

M. Babary accepte avec plaisir tout en constatant que du retard a été pris. Il faudra encore attendre au moins 5 ans avant qu'une infrastructure de ce type sorte de terre.

M. Le Président ajoute que ce projet ne se fera pas sans répondre aux prérequis de la Région, à savoir un renforcement des actions de prévention et la valorisation des biodéchets. Deux projets portés par le Syndicat.

M. Massard demande si ce projet est limité à Tours Métropole Val de Loire.

M. Le Président lui répond que cela est en effet le cas.

M. Vanier ajoute qu'un projet de CSR est actuellement en cours dans le Sud Touraine.

M. Le Président est au courant, mais il s'agit d'un site qui ne s'occupera que des refus de tri.

Mme Vialles invite ses collègues à voir plus grand dès le départ – à l'échelle du département – de manière à réaliser des économies d'échelle.

M. Le Président est d'accord avec cette proposition.

### ❖ POINT 9 - SYNERGIES AVEC LE SMICTOM DU CHINONNAIS

Touraine Propre entretient de longue date d'excellentes relations avec le Smictom du Chinonais qui, pour rappel, n'est pas adhérent au Syndicat. Partageant une problématique commune, celle de la disparition progressive de tous les exutoires actuellement disponibles en Indre-et-Loire, des rencontres sont régulièrement organisées entre les 2 structures.

A l'avenir, il est envisagé de développer de nouvelles synergies. Les actions de sensibilisation semblent constituer un terrain propice à la collaboration interterritoriale. Un travail devrait également être mené autour de l'Ecocarte 37 afin que le Chinonais puisse bénéficier de cet outil dont le rayonnement doit être assuré à l'échelle départementale.

Mme Aroche cite les nombreux dossiers sur lesquels des synergies peuvent être développées : biodéchets, stands de sensibilisation...

M. Navard fait le constat que l'absence du Smictom du Chinonais parmi les adhérents de Touraine Propre génère des situations parfois absurdes et qui sont, à juste titre, incomprises par les citoyens. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Indre est par exemple coupée en deux. Cela conduit le Syndicat à régulièrement refuser des dossiers dans le cadre de l'appel à projets et des trophées.

M. Babary s'interroge sur ce qui empêche le Smictom du Chinonais à adhérer à Touraine Propre.

M. Massard, également Président du Smictom du Chinonais, lui explique qu'il s'agit avant tout d'une question financière. Il déclare que tout est possible, mais qu'il est nécessaire de justifier cette dépense et d'en détailler les avantages.

M. Le Président poursuit en affirmant qu'il s'agit de l'objet de ces échanges.

Mme Ploquin demande un rappel du coût de la cotisation.

M. Le Président lui répond qu'elle s'élève actuellement à 40 centimes d'euros par habitant, mais qu'elle augmentera prochainement à 50 ou 52 centimes d'euros de façon à être en adéquation avec son coût réel.

Mme Aroche nuance cela en disant qu'elle pourrait mécaniquement diminuer si le Smictom du Chinonais venait à adhérer.

Mme Vialles et M. Gérard rappellent que le Smictom du Chinonais et Touraine Propre partagent les mêmes problématiques et qu'il serait intelligent d'y travailler ensemble.



## ADMINISTRATION GENERALE

### ❖ POINT 10 – LOGICIEL DE COMPTABILITE

Le logiciel de comptabilité actuel, de l'éditeur Berger-Levrault, n'est plus satisfaisant en raison de problèmes techniques récurrents et d'une assistance insuffisante. Dans le cadre du processus de dématérialisation, Isabelle AROCHE-KEMPF, directrice du Syndicat, mène actuellement une consultation afin de comparer les autres offres disponibles sur le marché.

Mme Aroche ajoute qu'un courrier en recommandé a été envoyé à Berger-Levrault. Il lui a permis d'être contactée par un formateur de l'entreprise. Elle a identifié au moins 2 concurrents : CEGILOG – dont la plateforme est onéreuse – et AGEDI, qui fait face à de nombreuses demandes. Ils sont dans l'incapacité d'assurer que le déploiement d'un nouveau logiciel pourrait se faire avant le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

### ❖ POINT 11 – REFONTE DU SITE INTERNET

Patricia SUARD et Mathis NAVARD font le constat que le site internet actuel est totalement obsolète. Support de communication incontournable du Syndicat, il n'est plus possible de mettre à jour l'interface d'administration depuis 2014. De plus, son contenu nécessite d'être entièrement revu. Partant de ce constat, il a été décidé de procéder à sa refonte intégrale. L'objectif est d'en faire une plateforme moderne, accessible et consultable depuis tous les appareils (ordinateurs, smartphones, tablettes...). Au-delà des informations légales et de l'actualité du Syndicat, ce projet a pour vocation d'y introduire une importante partie dédiée à la sensibilisation.

Pour accompagner le Syndicat, 2 jeunes auto-entrepreneuses du territoire ont été retenues :

- **Camille Dubois-Gouchault (Tours)** pour la partie technique (1050€)
- **Marine Aucher (Saint-Senoche)** pour la réalisation du webdesign (900€)

Une première réunion de travail s'est tenue le lundi 17 mai dernier en présence de Patricia SUARD, Vice-présidente en charge de la Communication, des 2 auto-entrepreneuses et du personnel de Touraine Propre. Il a été convenu que le nouveau site internet devrait être mis en ligne avant la fin de l'année 2021.

## QUESTIONS DIVERSES

### ➤ **Flyer réalisé en partenariat avec le Collectif Cycliste 37**

Le flyer « donnez à votre vélo une seconde vie ! » a été entièrement refait par la commission communication du Collectif Cycliste 37. Il a pour objectif d'inciter les citoyens à recycler leurs vieux vélos. Le visuel recto-verso est présenté à l'assemblée qui le valide.

Tel que le Syndicat s'y est engagé dans le cadre de l'appel à projets 2021-1, il va prendre en charge les frais d'impression. En contrepartie, Touraine Propre dispose d'une visibilité importante et sur le site de l'association. Comme pour la précédente version, sa diffusion sera conjointement assurée par le Collectif Cycliste 37 et le Syndicat.

Enfin, Mme Vialles souhaite revenir sur le e-colloque de l'association Amorce qui s'est tenu le mercredi 2 juin de 9h à 17h45. Elle salue la qualité de son contenu.

M. Le Président informe l'assemblée qu'il a inauguré le 19 juin dernier la borne Livr'Libre de la commune de Lussault-sur-Loire en présence d'élus locaux et d'habitants.

Le Comité syndical s'achève par la diffusion de l'excellente vidéo réalisée par la Communauté de Communes Touraine Est Vallées et intitulée « [Compostage : 2 minutes pour tout comprendre](#) ».

**La date et le lieu du prochain Comité syndical seront communiqués ultérieurement.**

Le Président

La Secrétaire de séance

Martin COHEN

Danielle PLOQUIN